



REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL C.C.E CLUB PONEYS 2020 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Dates	Lieux
06/10/2019	PISCOP Piscop Equestre
27/10/2019	BETHEMONT la FORET Val Kalypso
11/2019	Lieu et date à déterminer
11/2019	Lieu et date à déterminer
05/04/2020	BETHEMONT la FORET Val Kalypso
03/05/2020	MERIEL Centre équestre
14/06/2020	PISCOP Piscop Equestre
19/04/2020	LOUVRES Vitelle Equestre Championnat départemental Amateur – club Finale Challenge CCE Club
24/05/2020	BETHEMONT la FORET Val Kalypso Championnat départemental Poneys Finale Challenge CCE Poneys

Seules les dates indiquées servent de support au Challenge Départemental de CCE 2020.

Les épreuves : (règlement FFE CCE 2019 et application du règlement FFE CCE 2020 à parution).

N°	Nom de l'épreuve
N°1	CCE CLUB 1 GP ou CLUB 1 DERBY CROSS
N°2	CCE CLUB 2 GP ou CLUB 2 DERBY CROSS
N°3	CCE CLUB 3 GP ou CLUB 3 DERBY CROSS
N°4	CCE CLUB 4 GP ou CLUB 4 DERBY CROSS
N°5	CCE Poney 1 GP ou PONEY 1 DERBY CROSS
N°6	CCE Poney 2 GP ou PONEY 2 DERBY CROSS
N°7	CCE Poney 3 GP ou PONEY 3 DERBY CROSS

Pour toutes les épreuves la participation de cavaliers "hors concours" est interdite.

Les épreuves CLUB servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise,
2. Licence de compétition de l'année et galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. ou être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,
4. Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.
5. Participations : Voir règlement FFE CCE.

Conditions de participations des chevaux :

Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.

Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CCE.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter, faute de quoi, ils se verront déclassés.

ENGAGEMENTS et PAIEMENTS :

Montant de l'engagement : Epreuves club : **40. 00 €**, épreuve amateur : **42. 00 €**.

Les horaires : Communiqués à partir de 12 H 00 la veille du concours. Les engagements sur place sont autorisés.

Date limite d'engagement : Voir ffe.com

Classement par qualificative et par étage :

- Conforme au règlement FFE de l'année en cours,
Remise de prix : Il est recommandé de récompenser un 1/4 des cavaliers classés (plaques et flots, lots aux 8 premiers).

Conditions de participations et règlement de la finale et championnat départemental :

Le règlement des championnats CCE sera appliqué. Si un cavalier monte 2 chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte.

Pour les remises de prix jour des championnats : Il sera fait 2 remises des prix de l'épreuve plaques et flots des cavaliers classés, ensuite une remise des prix spécifique des cavaliers du Val d'Oise : Plaques, flots, lots avec podium.

Classement du Challenge Départemental CCE 2020 par série : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2020". Sauf cas de force majeure (concours annulés...)

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge.
En cas de classement du même cavalier sur 2 séries différentes, c'est la meilleure place qui est retenue, en cas d'égalité de place, c'est la série supérieure qui est conservée.

Barème des points :

Chaque cavalier reçoit des points "handicap" correspondant à sa place, Exception : le 1^{er} reçoit 0 point.

Places	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	10 ^{ème} ex	12 ^{ème}	Etc	35 ^{ème}	Cavalier éliminé ou abandon
Points	0 Pt	2 Pts	3 Pts	4 Pts	...	10 Pts	12 Pts	...	35 Pts	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.

C'est le cavalier ayant le moins de points qui remportera la série de l'épreuve.

Le classement "Challenge Départemental de CCE 2020" : La base des récompenses de la Soirée des Champions 2020 est de 1 prix pour 4 partants.

Le classement "Amateur" : Seront récompensés, les podiums de l'année en cours, des championnats Départementaux Amateurs CCE séries : Amateur 4.

Challenge DESTRIER COPAM : La société DESTRIER COPAM partenaire du comité départemental soutient les clubs du Val d'Oise par l'attribution de 500 kilos de granulés DESTRIER au club ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline du classement du challenge CCE, il sera récompensé à la soirée des Champions. Un club ne peut être récompensé qu'une fois par année sur l'ensemble des disciplines challenge du CDEVO.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement concours FFE de l'année en cours. Pour les autres cas, le Président du CDEVO et le Président de la Commission de CCE pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : **01/09/2018** annule l'édition précédente.